

## Article

Symposium 2008 :  
Collecte des données : défis, réalisations et nouvelles orientations

### **Mesure du fardeau de réponse à l'Office for National Statistics du Royaume-Uni**



par Denise Williams, Sarah Green et Jacqui Jones

2009

## Mesure du fardeau de réponse à l'Office for National Statistics du Royaume-Uni

Denise Williams, Sarah Green et Jacqui Jones<sup>1</sup>

### Résumé

L'Office for National Statistics (ONS) est tenu de mesurer le fardeau de réponse des entreprises participant aux enquêtes qu'il mène et de produire un rapport annuel à ce sujet. Il existe aussi des cibles pour la réduction des coûts des entreprises qui se conforment aux règlements gouvernementaux, dans le cadre de l'Administrative Burdens Reduction Project (ABRP) de 2005, coordonné par le Better Regulation Executive (BRE).

Les coûts économiques des entreprises servent à mesurer le fardeau de réponse. La méthode de mesure utilisée a changé avec le temps, la plus récente étant l'élaboration et la mise à l'essai d'un modèle des coûts standard (MCS).

Couramment utilisé en Europe, le MCS vise à mesurer les fardeaux administratifs objectifs associés à toutes les demandes gouvernementales de renseignements (déclarations de revenus, taxe sur la valeur ajoutée, etc.) et à la participation aux enquêtes. Cette méthode n'a donc pas été mise au point précisément pour mesurer le fardeau de réponse aux enquêtes statistiques. Le MCS est axé sur les activités, c'est-à-dire que le coût et le temps requis pour répondre aux exigences sont ventilés par activité.

Dans le cadre de cette méthode, les données sont habituellement recueillies au moyen d'interviews sur place. La méthode exige donc beaucoup de main-d'œuvre, tant du point de vue de la collecte que de l'analyse des données, mais elle permet de réunir des renseignements détaillés. La technique élaborée et mise à l'essai par l'ONS utilise des questionnaires papier à remplir soi-même.

L'objectif de la communication est de fournir un aperçu du fardeau de réponse et des cibles visées, ainsi que de passer en revue les différentes méthodes qu'a utilisées l'ONS pour mesurer le fardeau de réponse du point de vue de l'échantillonnage ainsi que de la collecte, de l'analyse et de l'utilité des données.

### 1. Introduction

Aux fins de la présente communication, les coûts du fardeau administratif seront appelés fardeau pour le répondant. La présente communication décrit brièvement les obligations imposées aux ministères du gouvernement du Royaume-Uni, afin que des enquêtes soient menées uniquement lorsque le besoin est réel et que le fardeau de réponse est contrôlé, conformément aux directives du Premier ministre (PM) sur le contrôle des enquêtes statistiques. La communication résume les méthodes existantes utilisées par l'ONS pour mesurer les coûts du fardeau de réponse, ainsi que la nouvelle technique quantitative concernant le modèle des coûts standard (MCS), qui est actuellement mise à l'essai à l'ONS, dans le cadre du cycle normal d'examen des enquêtes. La communication conclut par un examen des différences observées entre les deux méthodes, sur la base d'une analyse à partir de l'enquête sur les dépenses en immobilisations.

### 2. Contexte

La Survey Control Unit (SCU) a été créée en 1969 et est la gardienne des directives du Premier ministre (PM) concernant le contrôle des enquêtes statistiques. À ce moment-là, tous les ministères gouvernementaux avaient été invités à tenir compte de son point de vue concernant les répercussions des questionnaires à remplir sur les enquêtes nouvelles et existantes. Les directives du PM concernant le contrôle des enquêtes (qui prenaient alors la forme d'un « procès-verbal ») ont été publiées pour la première fois en 1972, afin de raffermir les procédures existantes et de

---

<sup>1</sup> Denise Williams, Sarah Green et Jacqui Jones, Office for National Statistics du Royaume-Uni

donner à la SCU le pouvoir d'imposer son veto aux enquêtes qu'elle n'approuvait pas. On a élaboré un cadre pour la gestion du fardeau de réponse imposé aux entreprises et aux autorités locales, cadre qui est toujours en vigueur.

Conformément aux directives du PM, la SCU s'occupe particulièrement de veiller à ce que :

- le fardeau de réponse soit clairement déterminé;
- les nouvelles propositions d'enquête soient clairement justifiées;
- les sources alternatives soient examinées de façon approfondie;
- les enquêtes régulières fassent l'objet d'un examen périodique.

## **2.1 Portée des contrôles des enquêtes**

Les contrôles des enquêtes s'appliquent à toutes les enquêtes statistiques auprès des entreprises et des autorités locales qui sont menées par les ministères ou organismes du gouvernement du Royaume-Uni, ou pour leur compte, dans les cas où il existe la possibilité d'un fardeau, réel ou non pour les participants potentiels. Cela comprend à la fois les enquêtes régulières et ponctuelles, ainsi que les enquêtes à participation volontaire et obligatoire. Les enquêtes menées par des organismes publics non ministériels, ou pour leur compte, sont aussi couvertes. Ces organismes relèvent de ministères parents ou travaillent en collaboration avec eux.

## **3. Méthodologie existante**

Les coûts du fardeau de réponse sont habituellement établis au cours du cycle d'examen d'une enquête, conformément aux directives du PM. Par exemple, les enquêtes annuelles (ou moins fréquentes) doivent faire l'objet d'un examen tous les cinq ans au moins, et les enquêtes plus fréquentes doivent faire l'objet d'un examen tous les trois ans au moins, soit des examens quinquennaux et triennaux respectivement. Ces examens englobent une brève justification de la poursuite de l'enquête, de la rétroaction des utilisateurs des données et de la rétroaction des répondants concernant les obligations liées au questionnaire à remplir.

### **3.1 Méthode existante à l'ONS pour l'estimation des coûts du fardeau de réponse**

À l'heure actuelle, l'ONS évalue les coûts du fardeau de réponse comme correspondant essentiellement à ce qui suit :

$$(nombre\ de\ questionnaires\ envoyés) \times (temps\ estimé\ de\ réponse) \times (taux\ horaire\ approprié).$$

Le temps estimé de réponse et le taux horaire approprié sont obtenus par suite de l'envoi d'un questionnaire à un sous-échantillon de répondants, dans le cadre d'un examen triennal/quinquennal. Le temps estimé de réponse est fondé sur la valeur médiane pour tous les répondants au questionnaire d'examen. Le taux horaire est fondé sur une valeur modale pour tous les répondants au questionnaire d'examen. Il existe cinq taux horaires possibles (qui vont de ceux de « directeur » à ceux de « commis »). Les taux horaires sont fondés sur les taux de rémunération « globale » de la fonction publique et sont majorés chaque année selon le taux d'inflation de l'Annual Salaries and Hourly Earnings (ASHE).

À l'ONS, on procède à une majoration du calcul du fardeau de base en fonction du temps consacré aux reprises de contact avec les répondants pour vérifier des chiffres. La base de ce calcul a été reconnue comme assez faible, mais fait actuellement l'objet d'une analyse plus poussée.

La méthode de l'ONS repose sur des taux de réponse de 100 % (de là l'élément : « *nombre de questionnaires envoyés* » dans le calcul).

#### 4. Modèle des coûts standard (MCS)

*On a choisi le modèle des coûts standard (MCS) comme méthode commune pour les États membres de l'Union européenne. Le MCS est considéré comme produisant des mesures transparentes qui sont idéales lorsqu'il s'agit de simplifier les dispositions législatives et de réduire le fardeau administratif. Le modèle commun permet en outre une analyse méthodique des fardeaux administratifs dans chaque pays. Cette approche fait ressortir les domaines auxquels il faut accorder davantage d'attention. Parmi les avantages liés à l'utilisation de ce modèle figure la possibilité d'attirer l'attention sur les répercussions des dispositions législatives au niveau international, et plus particulièrement la réglementation de l'UE. On a jugé que cela permettait de déployer des efforts conjoints, en vue de réduire le fardeau imposé par ces dispositions législatives. (The Administrative Burden Declaration, juin 2004)*

Conformément à l'objectif de l'Administrative Burden Reduction Project (ABRP) de mesurer et de réduire le fardeau administratif dans tous les ministères gouvernementaux, un exercice initial de mesure des coûts au moyen du MCS a été entrepris, en vue de produire, au plus tard en février 2006, une mesure de base des coûts que représente pour les entreprises l'obligation de se conformer à la réglementation.

La « mesure de base » a été effectuée par des experts-conseils, Price Waterhouse Cooper (PWC), qui se spécialisent dans la mesure des fardeaux administratifs. PWC a entrepris ces travaux pour le compte des ministères gouvernementaux du Royaume-Uni, sauf Her Majesty's Revenue and Customs (HMRC), qui a eu recours à une entreprise différente plus familière avec les subtilités des travaux de ce ministère.

La mesure du fardeau a été effectuée grâce à des interviews approfondies auprès d'un petit nombre d'entreprises. L'échantillon était constitué d'entreprises de divers types et tailles à l'intérieur du groupe cible. On leur a demandé combien de temps et d'argent elles consacraient à chaque activité administrative liée à une obligation d'information.

Sur la base des données recueillies pendant les interviews, on a procédé à une uniformisation subséquente du temps et de l'argent consacrés à chaque activité administrative, qui a produit un chiffre représentatif des coûts assumés par une entreprise normalement efficace à l'intérieur de chaque segment. Une entreprise normalement efficace est décrite comme une entreprise à l'intérieur du groupe cible qui s'acquitte de ses tâches administratives de façon courante. Autrement dit, l'entreprise ne s'acquitte pas de ses tâches mieux ni moins bien que ce à quoi on s'attend.

Selon le document « The Administrative Burden Declaration – A common approach open to everyone » :

Pour mesurer les coûts du fardeau administratif au moyen du MCS, il faut comprendre le fardeau total qu'impose aux entreprises le respect de leurs obligations. Par exemple, il faut déterminer les activités requises pour respecter chaque obligation d'information prévue dans la loi. Le fardeau administratif total que représente une loi est la somme du coût de toutes les obligations d'information prévues dans cette loi. Pour mesurer le fardeau administratif d'une obligation d'information, il faut le subdiviser en activités administratives pour chaque demande/variable. Le coût d'une obligation d'information est égal à la somme du coût de toutes les activités administratives connexes qui sont nécessaires pour respecter cette obligation. Les activités administratives correspondent aux différents types de mesures que les entreprises doivent prendre elles-mêmes ou confier à des experts-conseils, afin de respecter l'obligation d'information. (The Administrative Burden Declaration, juin 2004)

La formule de mesure du fardeau administratif (FA) selon le MCS est la suivante :

$$\text{FA total par loi} = \Sigma C_{10}$$

-->  $C_{10}$  : coût d'une obligation d'information

$$C_{10} = \Sigma C_{00}$$

-->  $C_{00}$  : coût d'une activité administrative

$$C_{00} = \text{Prix} * \text{Quantité}$$

Chaque activité administrative est fonction des coûts internes et externes de l'entreprise, multipliés par le nombre de fois que chaque entreprise doit mener l'activité et par le nombre total d'entreprises qui ont mené l'activité.

$$\text{Prix} = \text{tarif} * \text{temps}$$

--> Tarif : coûts horaires de l'activité administrative

--> Temps : temps nécessaire pour mener une activité administrative particulière

$$\text{Quantité} = \text{nombre d'entreprises} * \text{fréquence}$$

--> Nombre d'entreprises : entreprises touchées par les dispositions législatives particulières

--> Fréquence : nombre de fois par année qu'une activité est menée par une entreprise

Les enquêtes statistiques ne représentent qu'une fraction des coûts globaux du respect par les entreprises de la réglementation gouvernementale. Ces coûts peuvent néanmoins être considérés comme importants par certaines entreprises et, par conséquent, méritent d'être étudiés. Le contrôle des enquêtes constitue un volet important de l'objectif global du gouvernement de réduire le fardeau administratif imposé aux entreprises.

Suite à l'exercice de mesure de base, l'ONS a décidé que l'approche qualitative du MCS était impossible à mettre en œuvre dans le cadre d'un cycle d'examen d'enquête, ce qui fait qu'une approche quantitative du MCS a été élaborée.

## **5. Comparaison des approches qualitative et quantitative du MCS**

Une comparaison de l'approche qualitative du MCS, mise au point au départ par le Bureau de la statistique des Pays-Bas, et de l'approche quantitative existante de l'ONS servant à mesurer les coûts, a permis de déterminer à la fois des similitudes et des écarts entre les deux méthodes.

Les approches qualitative et quantitative sont fondées sur le même principe de mesure des coûts pour une entreprise normalement efficace. Dans les deux cas, l'objectif consiste à limiter les coûts au fardeau administratif, c'est-à-dire les coûts liés au fardeau de réponse, en sus des coûts administratifs liés aux activités normales de l'entreprise. Les deux approches reposent sur la collecte de données sur le temps nécessaire pour se conformer aux exigences de la réglementation et les coûts pour les répondants, qui servent à estimer le fardeau de réponse pour une entreprise type (normalement efficace). On a par la suite recours aux données sur les totaux de population pour calculer le fardeau total pour la population. Les deux méthodes fournissent une ventilation des coûts selon de la taille de l'entreprise et recueillent aussi des renseignements additionnels sur les difficultés auxquelles les entreprises font face lorsqu'elles se conforment aux exigences.

Parmi les différences clés entre les méthodes figurent les suivantes :

### Conception

La mesure quantitative des coûts est établie à partir de données recueillies auprès d'un échantillon aléatoire de répondants, ce qui fait qu'elle produit des mesures statistiquement représentatives. L'approche qualitative est fondée sur une approche pragmatique de mesure et fournit des estimations indicatives seulement.

### Mode de collecte

On a recours à un questionnaire sur papier à remplir par les répondants pour recueillir des données pour la mesure quantitative des coûts. Par contre, les données pour l'approche qualitative sont recueillies au moyen d'un petit nombre d'interviews sur place ou encore à partir d'estimations du temps nécessaire découlant d'une évaluation par des experts.

### Niveau de détail

L'approche quantitative permet de recueillir des données sur le temps total consacré à répondre à une enquête (le total devant englober toutes les activités connexes). L'approche qualitative ventile chaque obligation d'information en besoins de données détaillés et en activités administratives connexes. Les données sur les coûts et le temps sont recueillies à ce niveau de détail.

## **5.1 Couverture**

Approche qualitative :

- On inclut à la fois les coûts anticipés (ex-ante) et engagés (ex-post) dans la mesure des coûts.
- Les coûts ponctuels liés au respect des règlements/dispositions législatives nouveaux ou modifiés sont mesurés dans le contexte de la mesure ex-ante.
- Les coûts récurrents sont mesurés dans le contexte des coûts ex-ante et ex-post.
- Les règlements d'application obligatoire et facultative sont inclus.

La mesure quantitative du coût de réponse est axée sur les coûts ex-post, mais comme le nombre de nouvelles enquêtes est limité, les répercussions de l'exclusion des coûts ex-ante seront minimales. Les répercussions des modifications des dispositions législatives sur le fardeau de réponse sont déterminées grâce à la mise à jour des coûts du fardeau de réponse dans le cadre du programme régulier d'examen des enquêtes. Le fardeau de réponse pour les enquêtes obligatoires et facultatives est inclus dans les estimations du coût total du fardeau de réponse.

## **5.2 Processus**

Approche qualitative :

- Pour chaque règlement, on définit les obligations d'information connexes, c'est-à-dire l'obligation de fournir des données au secteur public.
- On détermine les besoins de données liés au respect de l'obligation d'information. Ces besoins de données sont catégorisés de façon systématique, tant du point de vue du processus que du contenu.
- On analyse les activités administratives liées à chaque besoin de données, y compris les paramètres de coût pertinent. Les paramètres de coût sont les suivants : internes, externes ou acquisitions.
- L'information est recueillie au moyen d'interviews sur place et de consultations de groupe et grâce à des experts-conseils.

L'approche quantitative permet de recueillir des données sur le temps total de réponse à l'enquête, c'est-à-dire que l'on ne détermine pas de besoins de données individuels (qui pourraient être considérés comme des questions individuelles ou des groupes de questions) ou de répartition connexe des activités administratives. Des conseils sont fournis sur les activités devant être couvertes par l'estimation du temps total (c.-à-d. l'inclusion de la collecte et du regroupement des données, outre les opérations comptables normales, en plus du temps nécessaire pour remplir le questionnaire proprement dit), et la plupart des activités administratives pertinentes devraient être couvertes. Il existe un risque de sous-estimation des coûts au moyen de cette approche, par exemple, les coûts de formation ou les coûts liés à la création d'un système des TI pour extraire les données requises des dossiers de l'entreprise pourraient ne pas être inclus. Les autres besoins de données/activités administratives sont couverts lorsque le temps et les coûts initiaux sont majorés pour inclure les coûts nécessaires pour reprendre contact avec les répondants, à partir d'estimations du niveau de reprise de contact avec les répondants propres à l'enquête, qui sont fournies par les directions responsables de la validation des données à l'ONS.

En vue de l'adoption de la nouvelle approche quantitative, d'autres travaux seront nécessaires pour produire la ventilation plus détaillée des coûts et des activités (p. ex., détermination et catégorisation des besoins de données).

## 6. Transition

Le projet visant à faire correspondre la méthode existante de l'ONS pour la mesure du fardeau de réponse et le MCS, sur la base d'une approche quantitative toutefois, comportait deux volets principaux. Tout d'abord, le questionnaire existant envoyé aux répondants des enquêtes a été élaboré et remanié par le centre d'expertise Data Collection Methodology (DCM) de la Methodology Directorate de l'ONS, afin que les données recueillies correspondent davantage à celles recueillies selon le MCS. En deuxième lieu, la méthode révisée pour le calcul du fardeau de réponse sur la base du MCS quantitatif a été élaborée conjointement par la SCU et le centre d'expertise Sample Design and Estimation (SD&E) (toujours à l'intérieur de la Methodology Directorate de l'ONS).

### 6.1 Mode de collecte des données

Comme il est indiqué dans la section 4, l'exercice de base de mesure des coûts du MCS entrepris par PWC reposait sur des interviews sur place. Compte tenu des contraintes financières, la méthode de l'ONS sera fondée sur une approche quantitative nécessitant beaucoup moins de ressources, à savoir des questionnaires sur papier à remplir par le répondant. On a donc demandé au DCM de recommander l'ordre et le type de questions appropriés, afin de répondre aux exigences du modèle des coûts standard.

L'exercice de PWC comprenait en outre un volet particulier de consultation d'experts (p. ex., des associations d'affaires), en vue d'améliorer l'exactitude de leurs estimations. L'approche quantitative élaborée par l'ONS ne comprend pas ce volet. On croyait que celui-ci était inutile en raison de la taille plus importante de l'échantillon de l'approche quantitative. Comme par le passé, des examens triennaux/quinquennaux permettront (lorsque cela est pertinent) de recueillir le point de vue des associations professionnelles et de groupes similaires, dans le cadre de consultations des « utilisateurs ». Ces renseignements recueillis auprès des « utilisateurs » aideront l'ONS à déterminer si ses produits d'enquêtes sont appropriés.

### 6.2 Plan d'échantillonnage

La principale faiblesse de l'approche qualitative du MCS a trait aux petits échantillons utilisés pour calculer le fardeau : dans certains cas, on a interviewé une ou deux entreprises par enquête. Il est reconnu que la taille des échantillons des examens triennaux/quinquennaux reposant sur la méthode existante a eu tendance à être plus élevée que nécessaire. Avant que les consultations avec les experts de SD&E n'aient eu lieu, on s'attendait à ce que les gestionnaires chargés de l'examen des enquêtes envoient à 20 % de l'échantillon total de l'enquête de petits questionnaires pour obtenir des renseignements sur le « temps nécessaire pour répondre à l'enquête » et la « catégorie d'employés ». Un sous-échantillon additionnel de 20 % des répondants devaient recevoir un questionnaire plus long, servant à recueillir des données additionnelles concernant les « coûts pour l'entreprise » et les « difficultés à répondre au questionnaire de l'enquête principale ».

Conformément à la nouvelle méthodologie, SD&E a élaboré une méthode pour déterminer une taille d'échantillon appropriée pour les examens des enquêtes. Cette nouvelle méthode réduit de façon considérable le nombre de questionnaires envoyés pour chaque examen.

#### 6.2.1 Taille des échantillons

La nouvelle méthodologie comprend un examen de la taille d'échantillon optimale : établissement d'un équilibre entre les échantillons relativement importants utilisés pour les examens triennaux/quinquennaux précédents de l'ONS et les petits échantillons utilisés par PWC.

La formule a été établie selon le principe que le paramètre cible à estimer correspondait au coût du fardeau de réponse moyen pondéré lié au questionnaire à remplir par une entreprise.

La formule servant à établir la taille d'échantillon requise est la suivante :

$$n = \frac{1}{resp.rate \times \left( \frac{1}{N} + \left( \frac{CV}{R} \right)^2 \right)}$$

Dans cette formule :

$n$  correspond à la taille de l'échantillon acheminé pour l'examen.

$N$  correspond à la taille de l'enquête principale (faisant l'objet de l'examen) lorsqu'elle est en cours.

$CV$  correspond au coefficient de variation requis du coût de conformité moyen estimé. Généralement, un chiffre de 0,10 (c.-à-d. 10 %) devrait être considéré comme raisonnable.

$resp.rate$  correspond au taux de réponse prévu pour l'examen.

$R$  correspond au ratio de l'écart-type des coûts et du coût moyen des données brutes, c.-à-d.  $R = sd(y) / mean(y)$ , où  $y$  correspond au coût de conformité d'une entreprise.

Selon l'expérience antérieure de l'ONS, une enquête à participation volontaire devrait obtenir un taux de réponse se situant entre 0,40 et 0,50 (c.-à-d. de 40 % à 50 %). Les données empiriques (à partir des trois examens de l'ONS) laissent supposer qu'une estimation typique et robuste de  $R$  devrait se situer à environ 2, une fois les quelques valeurs aberrantes importantes supprimées de l'ensemble de données. Sans la suppression de ces valeurs,  $R$  devrait être beaucoup plus important, peut-être de l'ordre de 8 à 10. L'objectif global est d'obtenir la meilleure mesure du coût du fardeau de réponse, en tirant parti à la fois des forces de la méthode existante de l'ONS et de celles du MCS. En général, les forces de la méthode de l'ONS (c.-à-d. le plan d'échantillonnage et l'estimation) seront combinées à l'approche détaillée utilisée dans le MCS.

### 6.3 Mise à l'essai

Un essai du questionnaire sur papier du MCS élaboré par l'ONS a été tenu dans le cadre de neuf examens récents des enquêtes de l'ONS, à l'intérieur du cycle normal d'examen. Par le passé, en raison de problèmes de logistique, l'ONS acheminait le questionnaire d'examen de l'enquête séparément du questionnaire de l'enquête principale et, dans certains cas, plusieurs semaines plus tard. Pour l'essai, plusieurs questionnaires d'examen ont été envoyés en même temps que le questionnaire de l'enquête principale. Même si, dans les faits, le fardeau est le même, l'utilisation de cette méthode réduit le fardeau perçu. Jones et coll. (2005) sont d'avis que le calcul du fardeau sur la base du temps requis pour répondre au questionnaire seulement constitue une façon plutôt limitée de mesurer le fardeau de réponse et ne tient pas compte de facteurs comme les perceptions des répondants. L'avantage du recours à cette méthode est double : 1) l'absence de répercussions négatives sur les taux de réponse; en fait, les gestionnaires chargés de l'examen signalent une augmentation des taux de réponse, à la fois pour l'enquête principale et l'examen; et 2) la qualité des données : le répondant ne fournit pas de données rétrospectivement.

La SCU a suivi de très près le premier essai, grâce à des rencontres régulières avec les gestionnaires chargés de l'examen. Ces réunions ont fourni aux gestionnaires l'occasion de commenter les problèmes auxquels ils ont fait face relativement aux questionnaires élaborés selon le MCS et l'outil de collecte des données.

L'outil de collecte des données prend la forme d'un chiffrier Excel comportant des formules préétablies, y compris les taux horaires appropriés tirés de l'enquête Annual Salaries and Hourly Earnings (ASHE), utilisés par les experts-conseils de Price Waterhouse Cooper. Le simple outil de collecte des données a fourni aux gestionnaires chargés de l'examen des calculs de base et des pourcentages de chaque variable, y compris une ventilation des activités.



Le premier essai s'est révélé être le plus important, étant donné qu'il a fait ressortir les changements requis dans le questionnaire. Le questionnaire du MCS nouvellement élaboré comprenait 17 questions, dont de nombreuses incluaient d'autres ventilations. Un examen du questionnaire a aussi montré que certaines données pouvaient être récupérées dans les systèmes d'information de gestion de l'ONS, ce qui a entraîné la suppression de questions. Même si on a conservé des questions sur les deux composantes différentes, à savoir les coûts internes et externes, le questionnaire est passé de 17 à 10 questions. Suite à la réduction du nombre de questions, le nombre de questionnaires utilisés pour les examens a aussi diminué, passant de deux à un seulement. Il se peut que la taille des échantillons diminue, en raison de la méthode de sélection énoncée à la section 6.2.

## 6.4 Questionnaire

Le questionnaire a été remanié pour tenir compte des principales faiblesses reconnues dans la méthode existante de l'ONS, à savoir que le questionnaire ne rendait pas compte de façon appropriée de toutes les activités liées au respect de la réglementation. Cela ne pose pas de problèmes lorsque l'on utilise le MCS, celui-ci servant principalement à rendre compte des activités liées aux obligations d'information de chaque entreprise pour chaque obligation.

Les exigences énoncées ci-après ont constitué l'objectif premier du questionnaire remanié :

- ventilation du fardeau de réponse en types d'activités;
- inclusion d'une évaluation particulière des coûts externes;
- rajustement pour tenir compte des coûts des activités normales de l'entreprise, selon l'approche particulière du MCS.

Le questionnaire final permet de recueillir tous les renseignements requis pour le MCS quantitatif. Il comprend en outre une question sur le fardeau de réponse perçu, qui est énoncée ci-après :

**Figure 6.4-1**  
**Question sur le fardeau de réponse perçu**

**9. What problems did you experience when responding to the <survey name> questionnaire?**

For every category you must either  yes or no

	Yes	No
Had to collect information from different sources .....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Needed help from others in order to answer some questions .....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Had to wait for information that was available at different times .....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Available information did not match the information requested .....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Unclear terms and explanations of terms .....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Other (please specify below)

La principale modification par rapport à la méthode existante de l'ONS avait trait aux ventilations plus détaillées, qui n'étaient pas disponibles auparavant.

La question 3 portant sur le temps total nécessaire pour répondre à l'enquête était au départ fractionnée en deux questions et obligeait à fournir une réponse pour chaque activité, les données sur les heures/minutes étant recueillies pour assurer la qualité des renseignements fournis. Toutefois, un essai cognitif a démontré que les répondants n'étaient disposés qu'à remplir les cases sur les heures/minutes ou calculaient de façon erronée le temps consacré à chaque activité. Cela nécessitait une reprise de contact avec le répondant et ne faisait qu'augmenter le fardeau de réponse. Il a été décidé de regrouper les deux questions en une, qui est énoncée ci-après :

**Figure 6.4-2**

**Question sur le temps total nécessaire pour répondre à l'enquête**

**3. What was the total time taken to complete the <survey name> questionnaire?**

*Please include:*

- *the time taken to become familiar with the questionnaire*
- *the time of everyone who helped you to complete the questionnaire*
- *time spent extracting and preparing information from your systems*
- *any other time spent in relation to completing the survey*

Hours  Minutes

### 6.5 Méthode d'estimation fondée sur le MCS

Une majoration de 30 % pour tenir compte des frais généraux est appliquée directement aux coûts internes du répondant, en conformité avec l'approche du MCS. Par ailleurs, une majoration spéciale liée à la nécessité de reprendre contact avec des entreprises est requise. Enfin, la fréquence de l'enquête doit être incluse dans le calcul, sur une base mensuelle, trimestrielle ou annuelle, ce qui donne lieu à un facteur approprié de multiplication (12, 4, ou 1 respectivement).

La méthode proposée pour l'ONS est fondée sur une pondération visant à tenir compte du plan d'échantillonnage stratifié. Les deux variables d'intérêt sont les coûts globaux de l'enquête et le coût moyen pondéré par questionnaire :

- $\text{coûts globaux de l'enquête} = (\text{somme du coût pondéré par questionnaire} \times \text{fréquence de l'enquête}) \times \text{facteur de majoration lié à la nécessité de reprendre contact avec des entreprises.}$
- $\text{coût moyen par questionnaire} = (\text{somme du coût pondéré par questionnaire} / \text{taille de l'échantillon de l'enquête}) \times \text{facteur de majoration lié à la nécessité de reprendre contact avec des entreprises.}$

Le coût du fardeau de réponse est donc calculé de la façon suivante :

$$\text{Coût du fardeau pour les répondants} = (\text{coût moyen pondéré par questionnaire} + \text{majoration liée à la nécessité de reprendre contact avec des entreprises}) \times \text{nombre de questionnaires de l'échantillon de l'enquête} \times \text{fréquence de l'enquête}$$

Où :

$$\text{coût par questionnaire} = [(\text{coûts internes} + \text{frais généraux} - \text{rajustement pour coûts des activités normales de l'entreprise}) + \text{coûts externes}]$$

qui est calculé au moyen de l'outil de collecte des données.

### 6.5.1 Poids déterminés par le plan d'échantillonnage pour l'échantillon de l'examen

Pour l'une ou l'autre des strates de l'échantillon de l'examen, le poids déterminé par le plan d'échantillonnage correspond au nombre d'entreprises comprises dans l'échantillon de l'enquête principale que chaque entreprise de l'échantillon de l'examen représente. Il est calculé de la façon suivante :

$$w_{h_i} = \frac{N_h}{n_{resp,h}}$$

Où :

$w_{h_i}$  = poids déterminé par le plan d'échantillonnage  
 $i$  = identificateur de l'entreprise  
 $h$  = strate

$w_h$  = poids déterminé par le plan d'échantillonnage pour les entreprises de la strate d'examen  $h$   
 $N_h$  = nombre d'unités de la strate d'examen  $h$  de l'échantillon de l'enquête principale  
 $n_{resp,h}$  = nombre d'unités répondantes de la strate  $h$  de l'échantillon de l'examen

### 6.5.2 Méthode pour le calcul du fardeau de réponse moyen pondéré par questionnaire

Le fardeau de réponse moyen pondéré par questionnaire correspond au coût moyen de conformité de l'entreprise comprise dans l'échantillon de l'examen, lorsque les poids déterminés par le plan d'échantillonnage de l'échantillon de l'examen sont pris en compte. Il est calculé de la façon suivante :

$$\text{moyenne pondérée} = \frac{\sum_{i=1}^{n_{resp}} w_{h_i} y_{h_i}}{\sum_{i=1}^{n_{resp}} w_{h_i}}$$

Où :

$i$  = identificateur de l'entreprise  
 $h$  = strate

$w_h$  = poids déterminé par le plan d'échantillonnage pour les entreprises de la strate d'examen  $h$   
 $y_{h_i}$  = coût de conformité des entreprises de la strate d'examen  $h$   
 $n_{resp,h}$  = nombre d'unités répondantes de la strate  $h$  de l'échantillon de l'examen

C'est donc dire que pour chaque entreprise répondante, on calcule d'abord le produit du poids déterminé par le plan d'échantillonnage et de la valeur du fardeau de réponse ( $y$ ) pour cette entreprise. Ces valeurs sont par la suite additionnées pour l'ensemble de l'échantillon répondant. Le résultat est par la suite divisé par le poids déterminé par le plan d'échantillonnage pour les entreprises répondantes sommé sur l'ensemble de l'échantillon répondant.

### 6.5.3 Traitement des valeurs extrêmes (erreurs et valeurs aberrantes)

La distribution de  $y$  a tendance à être positivement asymétrique. Les valeurs les plus extrêmes auront des répercussions importantes sur le total estimé, ce qui fait qu'il est important que ces valeurs soient correctes et représentatives des entreprises non comprises dans l'échantillon de l'examen.

La détection des valeurs aberrantes est effectuée par les gestionnaires chargés de l'examen, avec l'aide de la SCU au besoin. La SCU fait valoir l'importance pour les gestionnaires chargés de l'examen de valider les valeurs obtenues, afin que les valeurs susceptibles d'être erronées puissent être identifiées. Cela peut signifier qu'il faille reprendre contact avec le répondant si la valeur des coûts du fardeau de réponse semble douteuse.

Le petit nombre de valeurs identifiées comme des valeurs aberrantes potentielles doivent recevoir un poids de 1 dans le total estimé, et les poids des autres valeurs doivent être rajustés.

## 7. Analyse

Lorsqu'on la compare à la méthode existante du coût du fardeau de réponse, l'approche quantitative du MCS représente un changement significatif de méthodologie. Dans le cas de certaines enquêtes, on a noté une baisse des coûts du fardeau de réponse, tandis que dans d'autres, ils sont demeurés similaires. Une analyse plus poussée montre clairement que les modifications importantes de méthodologie signifient que les chiffres fondés sur la méthode existante des coûts de conformité et ceux fondés sur la nouvelle méthode du MCS ne peuvent être comparés.

La SCU a procédé à une analyse, en vue de comprendre comment les mesures diffèrent. L'analyse a fait ressortir qu'un certain nombre de changements de méthodologie pourraient être à l'origine des différences, à savoir :

- la méthodologie existante utilise les taux de rémunération de la fonction publique, tandis que le MCS utilise les taux de rémunération de l'Annual Survey of Hours and Earning (ASHE);
- l'absence dans la méthode existante du rajustement pour tenir compte des coûts des activités normales de l'entreprise prévu dans le MCS;
- les différentes majorations utilisées pour les frais généraux dans les deux cas.

Le tableau 7-1 montre les résultats de l'analyse comparative de l'examen triennal des dépenses en immobilisations de 2007. On voit que les facteurs réels à l'origine des différences dans les chiffres définitifs sont la majoration de 80 % pour les frais généraux dans la méthode existante, qui est absente du MCS. Cela est accentué par la réduction pour tenir compte des activités normales de l'entreprise dans le MCS, qui n'est pas appliquée dans la méthode de conformité existante.

**Tableau 7-1****Comparaison du calcul des chiffres pour l'examen triennal des dépenses en immobilisations de 2007**

Étape	Ancienne méthode du coût de conformité	Méthode du modèle des coûts standard	Commentaires
Temps requis (heures) par questionnaire pour une entreprise moyenne	0,50	0,68	ANCIENNE : Temps médian nécessaire pour remplir le questionnaire (utilisé dans la méthode) NOUVELLE : Temps moyen nécessaire pour remplir le questionnaire (pour la comparaison)
Taux de rémunération appliqué à l'enquête	£ 27,28	£ 18,91	ANCIENNE : Groupe professionnel consacrant le plus de temps à répondre à l'enquête, sur la base des taux de rémunération de la fonction publique NOUVELLE : Chiffre fondé sur les proportions de temps consacré par les groupes professionnels à remplir l'enquête, sur la base des taux de rémunération de l'ASHE
Taux de rémunération*temps	£ 13,64	£ 12,86	
Majoration de 30 %	£ 17,73	£ 16,72	ANCIENNE : Majoration de 30 % qui couvre la NI et les pensions NOUVELLE : Majoration de 30 % qui couvre les frais généraux
Majoration additionnelle de 80 %	£ 31,92	£ 16,72*	Majoration de 80 % qui couvre les frais généraux administratifs
Réduction pour tenir compte des activités normales de l'entreprise	£ 31,92*	£ 4,90	Réduction de 70,7 % pour les activités normales d'une entreprise moyenne
Ajout aux coûts externes	£ 31,92*	£ 5,42	52 p par entreprise moyenne

\* étape non appliquée

Note : La méthode du MCS utilise dans les faits un coût moyen pondéré par questionnaire qui entraîne une autre réduction du chiffre final, celui-ci s'établissant à 4,44 £ dans cet exemple.

Compte tenu des différentes formes de mesures utilisées par l'ONS pour répondre aux deux exigences différentes, à savoir les directives du PM et l'initiative de l'Administrative Burden Reduction Project (ABRP), des difficultés se sont présentées. Une mesure se concentre sur les variations réelles du chiffre de base. L'autre est axée sur le coût pour une entreprise normalement efficace, qui est recueilli pendant le cycle d'examen. Même si les deux coûts initiaux ont été obtenus au moyen du modèle des coûts standard, les variations des chiffres de base reposent sur différents éléments d'information recueillis pendant l'examen. Par exemple, la variation des chiffres de base est le résultat de la réduction de l'échantillon de l'enquête principale, de la réduction du nombre de variables ou d'une modification de l'outil de collecte de données, etc. L'ONS examine actuellement des façons d'extraire ces données.

## 8. Conclusion

La présente communication donne un aperçu des travaux entrepris par la Survey Control Unit de l'ONS pour procéder à l'évaluation des coûts du fardeau de réponse, sur la base d'une méthode quantitative des coûts standard. Le questionnaire et la méthodologie ont fait l'objet d'un remaniement complet, afin d'être conformes aux besoins de données du MCS.

La modification du MCS et la ventilation des activités administratives a entraîné un renversement de l'importance des questions, par exemple, un plus grand nombre de questions sont requises pour vérifier les coûts pour les

répondants et un moins grand nombre sur les irritants, la réduction la plus significative ayant touché le nombre de questionnaires. Dans le cadre du MCS, les coûts du fardeau de réponse peuvent être obtenus au moyen d'un type de questionnaire seulement, par opposition aux deux utilisés actuellement. Cette réduction a un effet direct sur le coût de chaque examen.

L'essai a fait ressortir que, même si auparavant nous pouvions accepter des questionnaires partiellement remplis et quand même évaluer les coûts du fardeau de réponse, le recours au MCS nécessite que les questionnaires soient complètement remplis pour qu'une évaluation puisse être faite. L'utilisation des taux de rémunération de l'Annual Salary of Hours and Earnings (ASHE) a accentué les préoccupations concernant l'utilisation de taux de rémunération périmés dans la méthode existante et a, par conséquent, fait augmenter la qualité des données. Du point de vue de l'efficacité, en comparaison avec la méthode existante, l'essai a permis de conclure qu'il n'y a pas de preuve de réduction des taux de réponse ou d'augmentation du nombre de plaintes des répondants. L'ONS continuera d'évaluer le questionnaire après chaque ronde d'examen, afin de s'assurer qu'il est toujours utilisable.

L'adoption de l'approche du MCS a entraîné des changements plus importants du point de vue des résultats que ceux qui avaient été prévus au départ. L'analyse montre clairement que des changements importants de méthodologie signifient que les chiffres fondés sur la méthode existante du coût du fardeau de réponse et ceux fondés sur le MCS ne peuvent être comparés (comme le montre le tableau 7-1). Cela est dû principalement à la modification du taux de rémunération, aux rajustements pour tenir compte des activités normales et aux majorations pour tenir compte des frais généraux.

Le prochain défi auquel l'ONS fera face a trait aux différentes formes de mesures effectuées dans l'organisation pour répondre à deux exigences différentes : les directives du PM et l'initiative de l'Administrative Burden Reduction Project (ABRP). Les difficultés à ce chapitre ont été soulignées. Une des mesures se concentre sur les variations réelles des chiffres de base. L'autre est axée sur le coût pour une entreprise normalement efficace, lequel est recueilli pendant le cycle d'examen. Même si les deux coûts initiaux ont été obtenus au moyen du modèle des coûts standard, les variations des chiffres de base reposent sur différents éléments d'information recueillis pendant l'examen. Par exemple, les variations des chiffres de base sont le résultat d'une réduction de l'échantillon de l'enquête principale, d'une réduction des variables ou d'une modification de l'outil de collecte des données, etc. L'ONS examine actuellement des façons d'extraire ces données.

## Bibliographie

Gittins, P. (2007). Proposed New Methodology for 'Estimating Survey Administrative Burden Cost', rapport inédit, Office for National Statistics.

Gittins, P. et Skentlebery, R. (2008). Calculating Administrative Burden for Statistical Surveys using the Standard Cost Model (SCM), rapport inédit, Office for National Statistics.

James, G. (2008). Step by Step Instructions for Conducting Triennial and Quinquennial Reviews 'Sampling Methods', rapport inédit, Office for National Statistics.

Jones, J. et coll. (2005). Conceptualising Total Business Survey Burden, *Survey Methodology Bulletin*, UK Office for National Statistics, 55, 1-10.

The Administrative Burden (2004). A Common Approach Open to Everyone, 2-6. <http://www.administrative-burdens.com>